

11M16

11M16

Légende

Carte des titres miniers

- Statut:**
 - A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 - D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 - B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 - P-En demande de renouvellement, U-Refusé
- Statut:**
 - A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 - N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 - R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé
- Statut:**
 - A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 - N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 - R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

- Substance extraite:**
 - G: Gravier, D: Dolomite, U: Autre
 - S: Sable, J: Terre jaune, R: Résidu minier inertes
 - C: Calcaire, M: Marne, P: Pierre concassée, X: Calcite
 - E: Minerai de silice, N: Terre noire, S: Sable, T: Tourbe
- Statut du site d'extraction:**
 - O: Ouvert sous conditions, O: Ouvert, F: Fermé, N: Non autorisé, T: En traitement

Contrainte à l'activité minière

- Contrainte majeure:**
 - Territoire réservé à l'État ou soustrait au jachonnement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une loi
 - Périère urbanisée
 - Territoire soustrait au jachonnement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
 - Territoire où l'exercice de l'activité minière pour le pétrole et le gaz naturel sont permises
 - Territoire où le droit de jachonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
 - Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 - Territoire incompatible avec l'activité minière
- Contrainte mineure:**
 - Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
 - Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

- Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

- Terres de catégorie II
- Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini

- Entente Pilagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

- Mississinon de Bétiampite, Essipit, Mashteuiatsh, Nutsapikuan

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

AVIS IMPORTANT

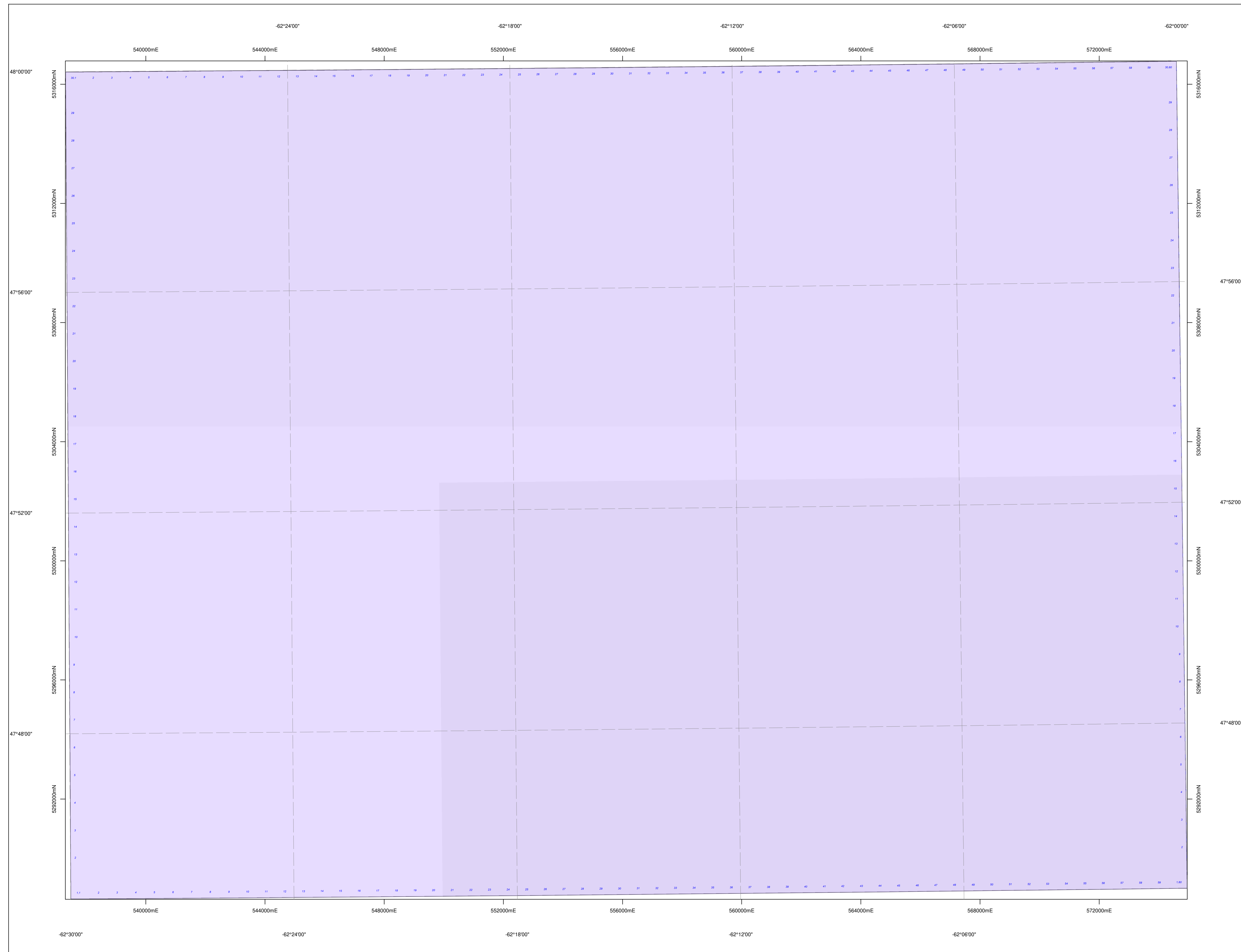
Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

1998	1999	2000
1999	2000	2001
2000	2001	2002

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 2020 est de 18°1' (positif) avec une variation annuelle déclinatoire de 9,2".
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 20
 48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 20

Échelle 1:50 000
 0 1000 2000 3000 mètres

Révisé par la Direction générale de la gestion du milieu minier
 https://gestm.mines.gouv.qc.ca
 La mise à jour de cette carte est disponible sur le site FTP de QESTM
 http://gestm.mines.gouv.qc.ca/ftp/geo.asp
 Carte de titres miniers mise à jour le 2025-01-06



11M16

9/11/11